

Réponses aux questions du conseil d'école du 26 mars 2010

1. Cantine :

- Y a-t-il déjà un résultat de l'étude d'un budget prévisionnel par une expertise comptable pour une cantine locale ?

Il n'a toujours pas été fait d'étude comptable pour une cantine locale mais vu que le système actuel convient, il n'y aura très certainement pas d'étude. Il a quand même été émis l'idée de s'informer sur ce système avec la cantine de St Félix.

- L'accueil des enfants à partir de 13h30 est-il prévu afin de limiter le nombre d'enfants présents à la cantine ?

A voir après l'ouverture de la nouvelle cantine.

- Avez-vous réalisé le plan d'évacuation de la « nouvelle » cantine ? Des tests sont-ils prévus ?

Oui, il est prévu au début de la mise en fonction de la nouvelle cantine.

2. Formation :

Qui assurent les cours pendant les formations des instituteurs ? Quelle est la formation des personnes remplaçantes ? Est-ce amené à se renouveler ?

Lors de la dernière formation des instituteurs, le remplacement a été assuré par des instituteurs de 1^{ère} année.

L'an prochain un mois est prévu.

3. PAI :

Quand seront faits les PAI (Protocole d'accueil individualisé) ? Le médecin scolaire est-il passé ou a-t-il été invité à venir ?

Pour un enfant asthmatique, à partir du CE2 il n'est plus nécessaire de mettre en place un PAI, car il est censé savoir utiliser sa ventoline quand c'est nécessaire. Pour les allergies, pas de PAI. Pour les autres cas, un protocole est mis en place avec le médecin de l'enfant puis ensuite un médecin scolaire viendra pour la formation au personnel.

4. Visite médicale :

Les parents pourraient-ils avoir un retour de ce qui est dit pendant les visites médicales de leur enfant ? Une invitation des parents à être présents est-elle envisageable ?

L'infirmière scolaire est passée, suite à sa visite, les enfants qui en ont besoin seront vus par le médecin scolaire et les parents convoqués.

5. Temps de pause 12h/14h

- Comment sont prévenus les parents en cas de problème entre 12h et 14h ? Une démarche particulière est elle définie ?
- Qu'en est il de la réflexion autour du CLAE ?

Mise en place d'une fiche d'information pour chaque enfant pour le personnel surveillant la cantine ainsi que pour la garderie.

6. Bac à sable :

Le changement du sable est il réalisé à chaque vacances scolaires ?

Non fait aux dernières vacances, prévus aux prochaines

7. Besoins matériels pour les activités :

Qu'en est il de la table de ping pong et du matériel sportif ?

En priorité sera acheté le matériel pour la salle de sport, la table de ping pong viendra ultérieurement.

8. Hygiène :

Vu le nombre croissant d'enfants, pouvez vous prévoir un nettoyage deux fois par jour pour les toilettes des primaires ?

Après constat, les toilettes étaient propres, donc rien ne sera mis en place.

9. Intempéries :

- Les jours où le service de bus n'est pas assuré pour cause d'intempéries, certains parents se trouvent dans l'obligation d'amener les enfants avant 8h50. Une exonération des frais de garderie est elle prévue ?

Voir sur les factures si cela a été facturé, mais pourquoi pas ?

- Pendant ces mêmes journées, les enfants passent les récréations sous le préau. Les classes peuvent elles faire les récréations en décalées (3 par 3 peut être !) ?

Certains instits gardent les enfants dans leurs classes, mais il n'est pas possible de modifier l'organisation à cause d'une gestion de planning difficile

11. Sorties scolaires et Spectacles :

- Quelles sont les sorties scolaires prévues ?

Le 7 mai les cp ce1 de Mr Pous iront à Sigean.

Les cp de Marie, attendent la réponse pour faire des journées à l'abbaye Ecole avec le CPIE (Centre de Protection et d'Initiation à l'Environnement)

- Les parents ne venant pas à l'école peuvent ils être prévenus en avance afin de se proposer en tant qu'accompagnateurs ?

Les instits choisissent les parents accompagnant en fonction de la confiance et la connaissance du parent et également du nombre d'enfants.

- Spectacles de fin d'année :
Est-ce que les maternelles vont réaliser un spectacle de fin d'année ?

Oui, le 18 juin à 18 heures à l'abbaye école.

12. Quand sera mis en place l'éclairage du portail ?

Septembre 2010.

13. CM2 :

Avez vous des informations quant à l'orientation des CM2 vers les collèges de Dourgne ou de Revel suite à la disparition de la carte scolaire. Pourront ils par exemple bénéficier d'un service de transport s'ils sont scolarisés à Revel ?

Pas d'infos concernant la carte scolaire. Quand aux transports il faut voir avec la federtep.